



## Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles

Versailles, le 10 septembre 2010

Chers Collègues,

Le groupe « Construction » de votre compagnie organise une séance de questions/réponses le :

**7 octobre 2010 à 17h30  
à la Cour d'Appel de Versailles, Salle Pinot  
5, rue Carnot 78000 Versailles**

Le président de la Compagnie, Georges Mouchnino, sera le modérateur de cette manifestation animée par les membres du comité du Groupe, Jacques Lauvin, Alain Alexandre, Joseph de La Rubia, Patrick Peltriaux et Thierry Mignot.

Nous avons choisi dans le cadre de l'examen des « **bonnes pratiques en matière de rédaction du rapport** » de traiter les questions propres à la **clarification préalable du contenu de la mission**, à l'**imputabilité technique** et à la **qualification des désordres**, à l'**évaluation des travaux réparatoires**, à l'**avis sur les préjudices** et à la **réponse aux dires**.

Nous ne nous quitterons pas sans nous retrouver autour du buffet de la confraternité.  
Une participation aux frais de 25 € vous est demandée.

Pour vous inscrire, veuillez retourner le bulletin réponse dans les meilleurs délais.

Cordialement.

Georges Mouchnino, Président de la Compagnie

Thierry Mignot, Chargé du Groupe Construction

---

REUNION DU GROUPE « CONSTRUCTION » DE LA COMPAGNIE DES  
EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES  
(à retourner à la Compagnie : 5, rue Carnot – 78000 - Versailles)

Monsieur ou Madame (1) \_\_\_\_\_ (nom) \_\_\_\_\_ (prénom)

Adresse :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nomenclature expertale : C- \_\_\_\_\_

Montant de la participation : 25 € par chèque à l'ordre de la CECAV à joindre à votre inscription.

Note : il ne sera pas accusé réception du chèque.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

---

RECU POUR VOTRE COMPTABILITE  
(à remplir par le participant qui le conservera)

Monsieur ou Madame (1) \_\_\_\_\_ (nom) \_\_\_\_\_ (prénom)

s'est inscrit à la séance de questions/réponses du 7 octobre 2010 du groupe « Construction » de la COMPAGNIE DES  
EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Montant réglé : 25 € (vingt-cinq euros)

Par chèque n° \_\_\_\_\_ sur la banque \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

(1) Rayer la mention inutile